

Journée de l'Institut du travail – Jeudi 30 novembre

Après les ordonnances, un nouveau dialogue social ?

L'Institut du travail de Strasbourg, lieu privilégié de rencontres entre l'Université de Strasbourg et l'entreprise, ouvre le débat sur la mise en œuvre des ordonnances du travail. En partenariat avec la Direccte Grand Est, la journée d'échanges du 30 novembre est ouverte à tous les acteurs du travail de la région Grand Est. Ce sera l'occasion unique de s'informer et de partager les points de vue en présence de ceux qui ont participé aux concertations sur les ordonnances.

Réunissant plus de 400 participants, ce colloque est organisé avec le soutien de la Direccte Grand Est (Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Grand Est). Il est l'une des toutes premières manifestations universitaires organisées sur cette profonde transformation de la régulation du travail. Seront rassemblés des militants syndicaux, des responsables de ressources humaines, des représentants du personnel, médecins du travail, universitaires, étudiants et représentants de l'administration publique (DIRECCTE, Pôle emploi, CRAM, CARSAT, URSAAF et personnels des universités).

Mieux comprendre les ordonnances

Cinq ordonnances adoptées le 22 septembre 2017 portent l'ambition de renforcer le dialogue social afin de répondre aux attentes des salariés et aux besoins des entreprises. Elles s'inscrivent, plus largement, dans un mouvement de transformation du modèle social français à l'œuvre depuis plusieurs années. L'objectif de ce colloque pluridisciplinaire est double.

Il vise, d'une part, à fournir les éléments d'information indispensables à la compréhension du contenu des ordonnances. Il constitue, d'autre part, un lieu de débat sur les enjeux et incidences de cette réforme structurelle.

Après une table ronde introductive mettant en perspective les ordonnances, trois thématiques seront abordées en croisant les regards de militants syndicaux, de directeurs des ressources humaines, de représentants de l'état et d'universitaires et ce, afin de saisir les multiples dimensions de cette réforme.

Thème 1 : la représentation du personnel dans l'entreprise

Vers une nouvelle organisation du dialogue social et économique ? Le tout-en-un, la solution-miracle ?

Thème 2 : la négociation collective

Vers un renforcement de la négociation collective ? La revanche de la branche ?

Thème 3 : la rupture du contrat de travail

Vers plus de prévisibilité et de sécurisation des relations de travail ? Mieux licencier pour mieux embaucher ?

En pratique

Colloque pluridisciplinaire : « Après les ordonnances, un nouveau dialogue social ? »

Jeudi 30 novembre 2017, de 8h30 à 18h

Au Palais de la musique et des congrès de Strasbourg - Place de Bordeaux à Strasbourg

Entrée libre sur inscription dans la limite des places disponibles

Inscription auprès de Thiphaine Garat : tiphaine.garat@unistra.fr

En pièce jointe : programme détaillé, avec la liste complète des intervenants.

A propos

Fondé en 1955, l'institut du travail est une composante de l'Université de Strasbourg. Il a pour mission la formation et la recherche en sciences sociales du travail. Fort d'une relation privilégiée entre l'université et le monde du travail, il se distingue particulièrement par son public : syndicalistes, représentants du personnel, conseillers prud'homaux, titulaires de mandats dans des organismes économiques et sociaux, y trouvent un lieu privilégié de savoir, de formation et d'échanges. L'institut propose un enseignement sur mesure et l'approche pluridisciplinaire caractérise l'ensemble de ses formations.

<http://www-idt.u-strasbg.fr/>

Contacts

Institut du travail

Tél. 03 68 85 87 00 / institut.travail@unistra.fr

Christine Guillot, attachée de presse, service de la communication

Tél. 03 68 85 14 36 / 06 80 52 01 82 / christineguillot@unistra.fr

Université de Strasbourg